



interliaisons

**Novembre
2020
N° 166**

COMMISSION EXECUTIVE de l'U.C.R.

- ☞ 2 L'actualité
- ☞ 5 Report du Comité Général de l'UCR-CGT en mars 2021
- ☞ 6 Etat d'orga du 6 novembre
- ☞ 7 Tarifs Vie Nouvelle 2020
- ☞ 8 Relevé de décisions de la C. E. de l'UCR
- ☞ 9 Le Conseil d'Etat confirme la liberté de déplacement pour se rendre en manifestation et aux rassemblements
- ☞ 10 17 novembres: initiatives renseignées



M. LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg
Saint-Honoré
75008 Paris

On continue de faire signer la carte pétitions
<http://chnng.it/5HDCZ4JrQh>

Du 1er au 3 décembre

CAU Cathy

DEFORTESCU Nicole

Du 8 au 10 décembre

BAJARD Evelyne

DRU Alain

Du 15 au 17 décembre

BASTIDE Marc

DUCHESNER Roselyne

NOVEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DECEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Bureau Commission exécutive Intersyndicale

GOUIDOU
Bernard



Notre CE de l'UCR-CGT de ce jour se déroule de nouveau dans une situation sanitaire, économique et sociale tendue et complexe. Dans ce cadre, la CGT à tous les niveaux a une responsabilité particulière afin de peser sur les choix du Gouvernement qui tournent le dos pour une grande part à l'intérêt de notre pays, des salariés actifs et retraités.

A propos des élections auX USA

Avant de développer ce point important de notre ordre du jour, quelques mots sur les élections américaines surtout au niveau de leur résonance dans les médias de notre pays. En effet, pendant la campagne électorale, pendant le vote, pendant le dépouillement et enfin sur le résultat, nous avons eu droit à une overdose de la part de la plupart de nos médias sur ces élections. Pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est que le principe de ces élections et leur résultat ne représentent pas un exemple de démocratie et de perspective politique. Ce matraquage médiatique avait la volonté de porter haut l'eldorado du libéralisme américain comme centre d'intérêt capital de notre planète. Cela a permis aussi au Gouvernement pendant toutes ces semaines de masquer les problèmes économiques et sociaux dans notre pays. Enfin, même si l'éjection du Président Trump est une très bonne nouvelle pour les Américains et le monde, la politique de ce pays sur le fonds risque de ne bouger qu'à la marge comme très justement le font remarquer la plupart des commentateurs.

Ceci étant dit, j'en arrive à la situation dans notre pays.

Face à l'aggravation de la situation sanitaire, le Gouvernement a mis en place depuis maintenant 3 semaines un nouveau confinement que l'on peut appeler social. Beaucoup, à juste titre, le considère peu lisible et sans cohérence. D'ailleurs, la conférence de presse du 1er ministre le 12 novembre sur les suites de ce confinement n'est pas faite pour nous rassurer et inverser cette analyse.

Permettre au capital de continuer, voire d'accentuer, les profits pour poursuivre le versement de dividendes aux actionnaires.

pour poursuivre le versement de dividendes aux actionnaires. Les multiples aides versées par l'état à hauteur de dizaine de milliards visent également cet objectif. À l'inverse, les services publics, les conditions de travail et de vie des salariés actifs et retraités se dégradent par exemple sur la question de l'évolution de leur pouvoir d'achat.

Pour revenir sur les services publics, l'exemple de la crise grave que traverse notre système de santé, dans le cadre de la pandémie actuelle, est éclairant sur la nocivité de la politique du Gouvernement en la matière. Sur cet élément

central de notre socle social issu du Conseil national de la résistance, nous subissons une attaque en règle qui remet en cause l'existence même du système.

Pour ce faire, les différents Gouvernements qui se sont succédé ces dernières années ont élaboré une stratégie de mensonge et de culpabilisation.

En effet, le déficit de la sécurité sociale est une construction politique orchestrée par l'État à grands coups d'exonérations de cotisations sociales pour les entreprises.

La vocation première de ces choix est de mettre la population au pas, de culpabiliser les malades et les familles, ceci afin de préparer une austérité plus grande, plus violente encore. Je ne développe pas, mais on voit où cela nous mène aujourd'hui entre autres sur l'état de nos hôpitaux au niveau moyens financiers, humains et matériels. Et ils continuent ! En effet, alors que 3 400 lits ont été fermés en 2019 et que les fermetures se poursuivent dans de nombreux hôpitaux, que le nombre de malades par la Covid-19 après une forte augmentation ces dernières semaines baisse légèrement d'après ce qu'ils disent, le PLFSS 2021 prévoit de réaliser 4 milliards d'économies supplémentaires. Cela va se traduire si ces orientations se mettent en place par une nouvelle structuration restrictive de l'offre de soin, la pertinence et la qualité des soins en ville accompagnée d'une obligation d'amélioration de la performance interne des établissements de santé. De ce fait, l'hôpital n'a plus la capacité d'assurer pleinement ses missions à cause de l'insuffisance des moyens. Le manque de personnels et par conséquent le manque de lits ouverts ne permet pas d'assurer à la fois la prise en charge des patients habituels et ceux atteints par le Coronavirus. Comme le disait notre camarade Christophe Prudhomme lors d'une interview télévisée la semaine dernière, il ne reste plus que le report ou le refus des congés et des repos du personnel soignant et l'arrivée des étudiants en médecine pour tenter de faire face à la situation.



Au-delà de cette nouvelle attaque contre notre système de santé autour du PLFSS 2021, le Sénat profite de cette situation pour remettre en cause plusieurs droits touchants à la retraite.

En effet, au détour des débats sur le PLFSS dont les sénateurs ont confirmé ces néfastes orientations, un élu républicain propose un amendement honteux sur les retraites. La majorité sénatoriale n'hésite pas alors samedi dernier en plein confinement à le voter en douce.

Cet amendement introduit dans la loi de financement de la sécurité sociale, rien de moins qu'une réforme en profondeur du système de retraites actuel.

Il repousse l'âge légal du départ à la retraite dans un 1er temps à 63 ans pour tout le monde dès 2025. Il introduit même une double peine puisqu'il accélère l'allongement de la durée des cotisations nécessaires pour bénéficier d'une pension à taux plein.

Ainsi, avec ce projet, il faudrait cotiser 43 ans dès la génération née en 1965. Aussitôt connue, la CGT a condamné cette manœuvre sénatoriale d'autant plus honteuse qu'elle se produit en pleine crise économique et sociale.

Nous exigeons l'abandon de toute mesure de régression en matière de retraite et que le Gouvernement s'exprime clairement en annonçant l'abandon d'un projet rejeté par la majorité de la population mobilisée l'an dernier.

On peut dire que ce monde-là ressemble étrangement voire en pire à celui d'avant.

Cette situation gravissime de notre système de santé est mal vécue par de plus en plus de nos concitoyens et crée un mécontentement grandissant dans la population.

La CGT a des propositions pour la reconquête de la Sécurité sociale, pour permettre à chacun de faire face à tous les événements ou aléas de la vie. Pour que cela ne reste pas un slogan et s'inscrive dans des mobilisations grandissantes, nous disposons de propositions précises qui répondent à 5 défis majeurs. Sans être trop loin, je les rappelle :

1. Défendre l'unité et l'universalité allant au-delà de la couverture maladie, mais aussi retraite, indemnité chômage et perte d'autonomie.
2. Réorganiser le système de santé, notamment à partir de centre de santé publique avec des médecins salariés appliquant le tiers payant sans dépassement d'honoraires et en créant un pôle public du médicament.
3. Rembourser tout ce qui contribue aux soins dans le cadre du secteur de la médecine.
4. Dégager les ressources nécessaires dans le cadre des cotisations sociales.
5. Enfin redéfinir le rôle des complémentaires qui pourraient dans un 1er temps se recentrer sur la prévention et la gestion d'œuvres sociales et de la prévoyance lourdes dans l'attente de gagner le 100 % Sécu intégrale.

L'ensemble de ces défis ont fait l'objet d'expressions de propositions détaillées de la CGT que je ne développe pas. Saisissons-nous rapidement du courrier unitaire aux élus et au Président de la République sur le PLFSS 2021 pour interpeller ces derniers sur l'ensemble du territoire. Sur cette démarche, n'hésitons pas à interpeller la presse locale et régionale pour faire connaître nos propositions et nos mobilisations.

Au-delà de l'avenir de notre sécurité sociale et de son système de santé, un autre sujet préoccupe les retraités et doit être au centre de notre activité, de la bataille des idées pour élever le rapport de force : c'est le pouvoir d'achat et plus particulièrement le niveau de nos pensions. Le Gouvernement tente en utilisant la crise sanitaire de désamorcer le mécontentement et de culpabiliser, stigmatiser les retraités sur cette exigence.

Le pouvoir porte une campagne calomnieuse selon laquelle « les pensions de retraite n'ont pas souffert de la crise du coronavirus et les retraités ont des revenus supérieurs à la moyenne des actifs ».

En conséquence, ce serait aux retraités de payer la crise sanitaire et la crise économique.

Pourtant, la réalité est toute autre. En effet, nous connaissons une revalorisation des pensions nettement insuffisante depuis 1988 où elle se fait en fonction des prix et non du salaire moyen. Cette dégradation a été amplifiée par des mesures fiscales régressives depuis 2008 avec la suppression de la demi-part pour la majorité des personnes vivants seules ayant élevé au moins un enfant. Après, s'est ajoutée la CASA et l'augmentation de la CSG de 1.7 % brut pour plus de 60 % des retraités. Depuis plus de 10 ans avec une accélération sous Macron, les différentes exonérations fiscales ou de cotisations sociales ont permis de réduire les impôts des plus fortunés et de renforcer les distributions de dividendes aux actionnaires alors que dans le même temps, ils ont donné lieu à une dégradation sans précédent de la situation des conditions de vie des retraités.

Les retraités qui ont payé et payent encore un lourd tribut à l'épidémie du Coronavirus : décès, isolement à domicile ou dans les EHPAD, n'ont pas à payer une nouvelle fois en subissant une nouvelle dévalorisation de leurs pensions de retraite.

De plus, dans cette période, l'évolution des prix de consommation courante et les mesures de prévention (masques et gel) sont coûteuses et amputent leur pouvoir d'achat.

Pour une autre répartition des richesses

C'est cette situation qui fait que les retraités revendiquent une autre répartition des richesses avec une revalorisation immédiate de toutes les pensions ainsi que toutes les revendications contenues dans nos repères revendicatifs. Nous avons décidé lors de notre Comité Général de l'UCR d'octobre de revendiquer une augmentation immédiate de 100 €. Cette exigence a pris la forme d'une carte pétition unitaire proposée à la signature à la masse des retraités y compris en ligne.

L'action du 17 novembre prévue initialement avec des rassemblements et des manifs en territoire, même s'il s'est fait des choses, une trentaine d'initiatives recensées par les remontées à l'UCR. La tenue de cette mobilisation dans beaucoup d'endroits s'est fortement compliquée par les obligations sanitaires liées à la période de confinement.

Je profite de ce passage du rapport à notre CE pour fortement condamner le projet de loi sécurité en examen à l'As-



semblée nationale. En effet, le texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée et à la liberté d'informer. Il nous faut rester vigilants et mobiliser sur ce projet dangereux pour nos libertés et la démocratie. Ceci étant dit, je reviens sur notre démarche et stratégie revendicative sur l'augmentation de nos pensions.

Il faut donc à cette CE faire le point sur le nombre de signatures de cette carte pétition et sur les initiatives prévues pour la relancer et redynamiser une démarche revendicative autour de cette revendication.

Ceci m'amène tout naturellement au comment faire dans cette situation complexe pour ne rien lâcher tout en tenant compte des difficultés que nous avons face à nous pour mener notre activité ?

Nos syndiqués: une force considérable

En effet, la bataille idéologique menée par le Gouvernement qui isole, qui culpabilise, qui crée et entretient la peur et l'angoisse n'aide pas à la mobilisation. Donc, il nous faut créer les conditions pour peser sur les événements et pour cela nous avons une force considérable : ce sont nos syndiqués !!! Ce sont eux qui sont les acteurs ou non d'un rayonnement revendicatif avec la masse des retraités. Ce sont donc eux la priorité de notre activité.

Donc l'information, l'échange, le contact avec chacun d'entre eux de manière régulière est à mettre en œuvre dans l'ensemble de nos sections. Car oui, ce sont nos directions de sections professionnelles ou multiprofessionnelles dans leur syndicat avec l'aide des actifs si nécessaire, qui doivent mettre cette activité importante en musique au risque de subir les idées dominantes et donc d'avoir d'importantes difficultés pour mobiliser et élever le rapport de force. Ces contacts avec nos syndiqués vont également nous permettre de prendre des nouvelles de leur santé et de celle de leur proche.

Cette démarche n'est pas nouvelle, nous l'avons pratiquée lors du 1er confinement et elle a porté ses fruits. Vérifions à cette CE où nous en sommes et ce que nous mesurons dans nos contacts avec les USR et les UFR sur le sujet.

Le dispositif coopérants/référents mis en place par la décision de notre UCR doit nous aider à atteindre cet objectif. Lors de cette CE, nous devons, comme c'était prévu, faire le point sur notre campagne de syndicalisation et d'abonnement à Vie Nouvelle et ceci en lien avec notre situation orga 2018/2019 et 2020 qui n'est pas satisfaisante comme le montre le dernier point que nous a fait Alain Laporte la semaine dernière.

Pourtant, avec l'activité revendicative que mène l'UCR et l'ensemble de ses organisations UFR, USR Section d'entreprise et interpro nous méritons mieux. Redisons-le, le potentiel existe au niveau de la continuité syndicale et de l'adhésion pour stopper l'érosion de nos forces, mais aussi créer les conditions nécessaires de gagner le renforcement de notre organisation CGT.

Voilà Camarade quelques éléments que le Bureau de notre UCR tînt à vous livrer pour alimenter nos échanges. Pour terminer, l'ensemble de cette démarche revendicative et orga s'inscrit dans l'appel de notre dernier CCN et donc à la volonté de converger avec nos Camarades actifs pour élever le rapport de force et construire un monde d'après qui réponde aux besoins des salariés actifs et retraités.

En ce sens, nous devons pleinement nous inscrire dans les rendez-vous interprofessionnels. La CGT appelle à l'action :

- Les 21 et 25 novembre dans le cadre de la journée internationale contre la violence faite aux femmes. Comme le propose Mireille Paume dans le dernier Interliasons, face aux difficultés de se rassembler, servons-nous des réseaux sociaux pour continuer ce combat et répondre à cet appel.
- Le 5 décembre contre la précarité et pour l'emploi et les droits des privés d'emploi. Sur cette journée, le CCN a insisté sur la démultiplication de bureau d'embauche qui correspond à des besoins concrets en proximité et ceci sur l'ensemble du territoire. Les retraités ont pleinement leur place en convergence avec les actifs dans ces initiatives entre autres autour des services publics.
La CGT a la volonté d'être un des acteurs principaux de l'ensemble de ces mobilisations.





Alain Laporte

La situation de pandémie causée par la Covid-19 ne s'améliorant pas, le Bureau du 29 octobre a été amené, après contact avec le Palais des Congrès de St-Malo, à modifier les dates du Comité Général. Cette obligation d'un nouveau report de dates nous a conduits à revoir avec le Palais des Congrès les disponibilités d'accueil de celui-ci. Elles ont été fixées en mars 2021.

Pour rappel, les raisons de modification du Congrès en Comité Général tout en respectant nos statuts, ont été largement débattues par la Commission Exécutive du 15 octobre, acceptées et votées à l'unanimité par celle-ci.

Depuis, le relevé de décisions du Bureau du 29 octobre porté à la connaissance de l'ensemble de nos organisations, qui comprend les nouvelles dispositions qu'il nous faut prendre (report du Comité général en 2021 initialement prévu en décembre et renforcement du Bureau en la personne d'une camarade non issue de la Commission Exécutive), interroge plusieurs camarades d'USR et d'UFR.

Le dernier Bureau qui s'est tenu en conférence téléphonique le 12 novembre en a pris acte et a confié à Bernard Guidou et à moi-même le soin de réfléchir, à partir de nos statuts, aux possibilités statutaires qui nous permettraient ensemble de répondre aux questionnements avec le souci de donner à l'UCR-CGT les moyens de poursuivre son activité. D'autant plus qu'un élément supplémentaire est venu s'ajouter à la situation à laquelle est confrontée notre organisation depuis la crise sanitaire avec la remise en cause de la tenue de notre Congrès prévu en mai, je veux citer la lettre de démission d'Olivier Jouchter de son poste de Secrétaire Général, fonction qu'il remplissait depuis le décès de François Thierry-Cherrier. Cela a donc pour conséquence aujourd'hui le fait que l'UCR-CGT n'a plus de premier animateur.

Cette situation ne peut rester en l'état, il nous faut nous prendre rapidement des décisions à ce sujet.

Nous vous proposons aujourd'hui, si vous en êtes d'accord, d'adopter la démarche suivante en fonction de l'application de nos statuts et plus particulièrement de ce que nous permet l'article XIV desdits statuts :

Article XIV : *La CE élit en son sein un Bureau national. Elle désigne parmi les membres du Bureau, le ou la Secrétaire général(e), le ou la secrétaire général(e) adjointe, le ou la trésorière et l'administrateur ou l'administratrice.*

Cet article permet également dans son dernier paragraphe, à ce que le Bureau puisse proposer à la CE des solutions pour renforcer le Bureau.

Nous pensons qu'à partir de tous ces éléments, la Commission Exécutive est en capacité de prendre les décisions qu'impose la situation.

Dans l'immédiat, elle peut désigner le Secrétaire Général en la personne de Marc Bastide, voire de désigner les autres responsabilités élues.

Concernant le renforcement du Bureau décidé par celui-ci le 29 octobre et plus particulièrement son renfort avec Brigitte Ivray, non membre de la CE mais mise à disposition par son UFR pour la future direction de l'UCR-CGT, l'application d'une partie des données de l'article XIV pourrait répondre aux besoins.



Voilà, Chers(es) Camarades le fruit de notre réflexion que nous voulons partager avec vous pour avancer dans l'intérêt de l'UCR-CGT, de son activité et des enjeux que représentent aujourd'hui notre syndicalisme spécifique retraités et de notre rôle et place dans toute la CGT.

À partir des propositions que nous vous soumettons aujourd'hui, nous pourrions acter que la CE du 17 décembre prenne et vote les décisions qui s'en suivent : vote du Secrétaire Général voire plus ? Renforcement du Bureau par la Camarade Brigitte Ivray.

Pour conclure, bien évidemment nous déplorons tous que les conditions actuelles qui ne nous permettent pas d'envisager la tenue d'un congrès voire même en mars. Nous espérons ardemment que la situation nous permettra dans cette période de tenir les travaux de notre Comité général dans de bonnes conditions.



- Aux Secrétaires généraux des USR et UFR
- Aux membres de la Commission exécutive de l'UCR

Nos réf. : 11/2020- AL/LV

Objet : État d'orga au 6 novembre 2020

Montreuil, le 9 novembre 2020

Cher-e-s Camarades,

Avant de prendre connaissance du point « orga » arrêté au 6 novembre 2020, prenez le temps de répondre **au formulaire en ligne** pour indiquer le nombre d'adhésions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2020. Cela va nous permettre de mieux suivre l'évolution du renforcement de nos forces organisées.

Approchez votre souris sur le cadre ci-dessous et cliquez :



Date à date au 6 novembre 2020, la situation se décompose ainsi :

✓	2019 :	73 684	}	
✓	2020 :	66 063	}	73 684 - 66 063 = 7 621 en retard sur 2019

Pour ce qui est du retard 2019 sur 2018 :

✓	2018 clos :	97 745	}	
✓	2019 :	94 153	}	97 745 - 94 153 = retard de 3 592 pour arriver au 100/100 de 2018

Cet état d'orga permet de vérifier de manière un peu plus précise les résultats du travail effectué dans nos organisations.

Pour mémoire, nous avons clôturé 2015 à moins de 3 117, 2016 à moins 2 301 et 2017 à moins 1 900. Nous avons une perte de **1 495** pour 2018.

Ce constat fait, il nous faut maintenant engager la rentrée des FNI 2019 et 2020.

Pour 2019 : il nous manque à ce jour **3 592** FNI par rapport à 2018, en sachant que l'objectif pour 2018 reste d'atteindre les 100 /100 de 2017.

Pour 2020, le retard observé date à date par rapport à 2019 est de **7 621** FNI. Pour mémoire, l'année dernière (2019 sur 2018) **il y avait une avance de 2 131**.

Comptant sur votre engagement, recevez, Cher-e-s Camarades, mes amitiés fraternelles.

Le responsable « Vie syndicale » de l'UCr

Alain Laporte

Contact : a.laporte@cgt.fr

NOTE TARIFS 2021

Charges Vie nouvelle 2019		
Fonctionnement	60 828,71 €	7%
Impression-routage	195 561,85 €	24%
La Poste	156 328,41 €	19%
Gestion abonnements	22 901,55 €	3%
Rédaction	17 745,49 €	2%
Promo	14 725,60 €	2%
Dotation amortissements	6 722,51 €	1%
EcoTaxe	168,28 €	0%
Salaires	339 392,74 €	42%
Charges exceptionnelles	3 931,50 €	
TOTAL		818 306,64 €

Produits Vie nouvelle 2019	
Abonnements	808 729,12 €
Dotations	12 348,78 €
Publicité	37 405,58 €
Placements	4 832,70 €
Divers	- €
TOTAL	863 316,18 €

Total sans divers	863 316,18 €
--------------------------	---------------------

Total sans charges except.	814 375,14 €
-----------------------------------	---------------------

Augmentations 2021		
La Poste (19%)	2,00%	0,38%
Gestion abonnements (3%)	0,60%	0,02%
Salaires (42%)	0,60%	0,25%
Impression-routage (24%)	1,00%	0,24%
Ecotaxe (0%)	0,00%	0,00%
Dotation amortissements (1%)	0,00%	0,00%
Autres postes (11%)	0,60%	0,07%
Total		0,96%

	Abonnements	Exemplaires
Diffusion moyenne annuelle	59 627	357 760
Coût de revient 2019	13,66 €	2,28 €

	Rappel 2020		Augmentation 2021		
IND	1,19%	16,80 €	0,96%	0,16 €	16,96 €
SEC	1,28%	15,60 €	0,96%	0,15 €	15,75 €
NOUVEAU	2%	13,00 €	0,96%	0,12 €	13,12 €
NUMERO	0,00%	3,00 €	0,96%	0,03 €	3,03 €
NUMERO HC	1,62%	1,85 €	0,96%	0,02 €	1,87 €

Proposition année 2021		
Individuel	1,18%	17,00 €
Syndical	0,95%	15,75 €
Pour tous les nouveaux	3,70%	13,50 €
Numéro	0,00%	3,00 €
FNME	0,00%	1,85 €

Commande supplémentaire	
25 exemplaires	15,00 €
50 exemplaires	20,00 €
75 exemplaire	25,00 €
100 exemplaires	30,00 €

Relevé de décisions de la Commission Exécutive de l'UCR du 19 novembre 2020

Actualité et démarche revendicative CGT :

Dans son introduction Bernard Guidou rappelle que nous traversons une situation sanitaire tendue et complexe. Les élections américaines et de ce qu'on retiendra de ce scrutin avant et pendant, n'étaient qu'un matraquage médiatique et pas un exemple de démocratie. La nécessité était de se débarrasser de Trump et cela passait par l'élection de Biden.

Les problèmes économiques et sociaux présentent de graves conséquences suite à cette deuxième vague de la maladie et le deuxième confinement. Tout pour mettre la population au pas, attaque en règle contre les systèmes en place, déficit de la sécurité sociale, état de nos hôpitaux (PLFSS moins 4 milliards d'euros), chômage en augmentation, mesures contre les retraités et futurs retraités, etc.

Décisions :

- Continuer le combat pour l'augmentation des pensions de 300 euros avec une augmentation de 100 euros de suite décidée lors du dernier Comité Général.
- Relancer la campagne des pétitions ainsi que les pétitions en ligne (qui sont à 5 840 aujourd'hui) avec nos syndiqués, sections syndicales, USR et avec toutes les instances de la CGT et faire un suivi.
- Privilégier les entretiens avec nos syndiqués afin de développer des activités adaptées dans le contexte sanitaire du moment et organiser des mobilisations pour avoir des temps forts.
- Prendre en compte dans nos revendications les difficultés des hôpitaux, des Ehpad et des logements sociaux, faire des courriers aux instances régionales ainsi qu'aux différents responsables politiques.
- Participer aux actions confédérales journée du 25 novembre, action du 5 décembre.
- Rester mobiliser sur les réformes des retraites, contre la loi de sécurité et contre les mesures anti-liberté.

Report du Comité Général de l'UCR-CGT en mars 2021 :

Suite à la situation sanitaire dans le pays et suite aux différents contacts avec les responsables du palais des congrès de Saint-Malo, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser un congrès. Après réflexions et débats et à partir des statuts de l'UCR-CGT, un Comité Général avec moins de personnes (200 au lieu de 500) devait se tenir les 2 et 3 décembre pour remplacer le congrès. Ce dernier est reporté et se tiendra du 16 au 18 mars 2021 (toujours pour raison sanitaire) à Saint-Malo afin de débattre sur le document d'orientation et ses amendements ainsi que pour mettre en place la nouvelle direction de l'UCR-CGT.

Décisions :

Concernant la direction de l'UCR-CGT, suite à ces différents reports et à la lettre de démission d'Olivier Joucher de sa responsabilité de Secrétaire Général, depuis le décès de François Thiery-Cherrier, cette situation a pour conséquence que l'UCR-CGT n'a plus de Secrétaire Général. Aussi, pour un bon fonctionnement de l'UCR-CGT jusqu'au Comité Général de mars 2021, la CE mandate le Bureau pour faire des propositions afin de procéder à l'élection du Secrétaire Général. Ces propositions seront soumises au vote de la Commission Exécutive du 17 décembre.

Point orga :

J'attire l'attention des membres de la CE sur la situation orga de L'UCR au 6 novembre 2020. Le date à date 2019 /2020 fait apparaître un retard de 7 621 FNI.

Concernant les manquants pour être au 100/100 sur 2019 par rapport à 2018 : le retard est de 3 592 FNI. Nous ne pouvons pas laisser la situation en l'état, notre perte pour 2019 serait un retour en arrière sur 2015.

Dans cette situation, il est impératif que le dispositif Référents/Coopérants intègre ce point lors des prises de contact avec les USR, dans le cadre du suivi en place pour ce deuxième confinement. De son côté, l'espace vie syndicale lors de sa rencontre UCR/UFR a pris le temps de faire un premier point sur cette question.

A la page 7, vous trouverez les tarifs décidés par un vote à l'unanimité des personnes présentes lors de notre Commission Exécutive du 19 novembre 2011.



➔ Note aux organisations

Montreuil, le 26 novembre 2020

Le Conseil d'Etat confirme la liberté de déplacement pour se rendre en manifestation et aux rassemblements

Alors que les déplacements pour motif syndical et revendicatif avaient été oubliés des textes lors du premier confinement, ils n'ont à nouveau pas été prévus par le décret paru pour le deuxième confinement, en dépit de l'intervention de la CGT à ce sujet.

La CGT a donc à nouveau saisi le ministre de l'Intérieur de la question dès la parution du décret, ce qui a porté ses fruits.

En effet, une décision du Conseil d'Etat du 21 novembre 2020 confirme que les préfets ont reçu des instructions ministérielles afin d'autoriser les déplacements des citoyens qui se rendraient en manifestation. Il rappelle que la liberté d'expression, de manifester et la liberté syndicale sont des libertés fondamentales, et constate que le décret prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 n'a pas interdit les manifestations revendicatives, ce qui implique nécessairement que les citoyens puissent s'y rendre. Et ce, peu importe que le décret n'ait pas prévu de motif de déplacement à ce titre.

Le Conseil d'Etat explique également la marche à suivre pour se rendre en manifestation : les manifestants « **pourront invoquer un motif " déplacement professionnel " si la manifestation porte sur des revendications professionnelles ou un motif " familial impérieux " ou " d'intérêt général " si la manifestation présente un autre motif. Ils devront uniquement indiquer l'heure et le lieu de la manifestation ou son itinéraire pour permettre aux forces de sécurité intérieure d'apprécier la plausibilité du motif invoqué** ».

Il est demandé aux organisations de la CGT de diffuser cette information auprès de nos syndicats, et à nos adhérents, le plus largement possible en vue des mobilisations à venir.

Département		Initiatives
Ain	1	<p>INFOS RECUES PAR FO : Les organisations de retraités de l'Ain USR-CGT, UDR-FO, FSU, FGR-FP et LSR ont demandé audience auprès des élus avant la fin du vote du PLFSS Les organisations ont sollicité une audience auprès de la préfète le 17 novembre en matinée. L'USR-CGT, l'UDR-FO et la LSR ont par ailleurs demandé l'autorisation d'un rassemblement à 10h30 devant la préfecture pour appuyer la délégation.</p> <p>=> rassemblement 10h30 préfecture, environ 100 personnes. Prise de parole commune CGT et FO. La préfète accorde une entrevue le 19/11 en audio conférence. Nous avons demandé aux parlementaires de nous recevoir sur la question du PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) en discussion en ce moment et nous n'avons pas encore de réponse.</p>
Aisne	2	
Allier	3	
Alpes de hauteProvence	4	
Hautes alpes	5	
Alpes maritimes	6	
Ardèche	7	<p>Dans le cadre de l'action nationale de l'intersyndicale des retraités du 17 novembre, l'USR CGT 07 met en ligne une pétition à faire partager pour appuyer la réception d'une délégation en Préfecture de Privas le 17 novembre par Madame le Préfet qui portera les revendications des retraités. https://www.mesopinions.com/petition/social/retraites-refusent-servir-boucs-emissaires/114571</p>
Ardennes	8	<p>17/11 : Prévu rassemblement préfecture à 14 heures et dépôt symbolique des pétitions dans la boîte aux lettres proche préfecture.</p>
Ariège	9	
Aube	10	<p>Pas de rassemblement. Intersyndicale reçue par le Préfet pendant 40min.</p>
Aude	11	
Aveyron	12	<p>Le 17 dépôt de motion, conférence de presse et rencontre demandée au préfet. Peu ou pas de prise en compte par les autres organisations</p>
Bouches du Rhône	13	<p>INFOS RECUES PAR FO : Conf de presse. Rassemblement Préfecture, dépôt d'une motion. CGT, FO, CFTC, CGC, Fsu, Solidaires, LSR 10h30 devant la préfecture à Marseille.</p> <p>=> Belle démonstration de lutte des retraités et de convergence interprofessionnelle et intergénérationnelle ce jour !! Voici la motion des retraités unitaires déposée en préfecture ainsi que les interventions des secrétaires de l'USR et de l'APHM lors de la convergence des cortèges place Castellane à Marseille. Belle réussite aussi à Arles !</p>
Calvados	14	<p>Possibilité d'interpeller des élus (Préfet et sous préfet).</p>
Cantal	15	
Charente	16	<p>17/11 : Difficultés pour organiser le 17 tout comme la tenue du CD. Envoi d'une motion aux élus envisagée contact avec FO d'un bon niveau. Au 13/11 INFOS RECUES PAR FO : Tract, appel à signer la pétition, Communiqué commun CGT, FO, FSU, FGR, Solidaires</p>
Charente Maritime	17	<p>Rassemblement le 17 à La Rochelle une délégation auprès du sous préfet est à l'étude.</p> <p>INFOS RECUES PAR FO : Demande d'une vidéo nationale G9. CGT, FO, FSU, FGR-FP, LSR.</p> <p>=>150 participants : Majorité CGT, par ordre de grandeur : cheminots, Énergie, FAPT, divers inter pro.... une dizaine de FO, une délégation CFTC, 2 ou 3 FSU (sans drapeau et sans badge). Représentation du Parti Communiste et France Insoumise. Prise de parole unitaire (par la CGT) . Présence des médias (télé, radios et Presse papier) à l'exception de France Bleue qui n'a pas annoncé le rassemblement dans ses flashs du matin. Leurs locaux étant très proche du lieu de rassemblement, avant de terminer nous sommes allés devant pour leur rappeler que nous étions là. Il n'y avait qu'une jeune femme seule dans les locaux l'après-midi.</p>
Cher	18	<p>=> 90 manifestants à Bourges. Reçus par le chef de cabinet du préfet qui enregistre nos demandes!!!</p>
Corrèze	19	
Côte d'Or	21	<p>INFOS RECUES PAR FO : Rassemblement Préfecture => 200 participants?</p>
Côtes d'Armor	22	<p>A ce jour, La préparation du 17/11, Pas de rassemblement au regard des mesures sanitaires et de la crainte des camarades. Par contre la réunion unitaire (FO,FSU,FGR, Solidaires, LSR et CGT ont décidé de travailler sur la mise en ligne de la carte pétition, font circuler dans chacune des orgas le tract unitaire. Ils travaillent à un projet de lettre qu'ils adresseront à tous les élus du département, députés, sénateurs, président de conseil départemental et régional à partir du projet de lettre unitaire reçue. Egalement ont retenu l'idée d'avoir un point presse unitaire tous les 15 jours. Pas de correspondant de la CGC sur le département, et très variable avec la CFTC.</p> <p>INFOS RECUES PAR FO : Lettre aux parlementaires CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP</p>
Creuse	23	
Dordogne	24	<p>Envoi de la lettre aux parlementaires du département (en pj) délégation de l'intersyndicale reçue à 16h30 en préfecture rassemblements autorisés devant la préfecture de Périgueux et la sous-préfecture de Bergerac à partir de 16h15 signature de la carte-pétition pendant le rassemblement</p> <p>=> 2 rassemblements en Dordogne, hier. à Périgueux, une centaine de personnes devant la préfecture. une délégation CGT-FO-FSU-FGRFP-Solidaires-LSR a été reçue par le directeur de cabinet du préfet. les revendications ont été déposées, en insistant particulièrement sur le "niet" à la 5ème branche de la sécurité sociale. Le directeur a semblé avoir une connaissance très limitée de ce projet ... un compte-rendu a été fait devant les personnes qui avaient attendu la sortie de la délégation</p>
Doubs	25	
Drôme	26	
Eure	27	
Eure et Loir	28	
Finistère	29	<p>INFOS RECUES PAR FO : Motion par internet aux 8 députés, au Préfet et à la presse. Le 17, les adhérents envoient soutien à la motion aux députés. CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR, LSR. Motion en direction des députés par CGT, FGR, FO, FSU, LSR, Solidaires, UNRPA.</p>
Gard	30	<p>120 retraités mobilisés à Nîmes.</p>
Haute Garonne	31	<p>=> Dans le cadre de l'action des retraités du 17 novembre, l'USR CGT 31 s'est adressée aux députés de la Haute-Garonne ainsi qu'à monsieur le préfet.</p>

Initiatives
renseignées
pour la
journée
du 17
novembre

Des initiatives
nombreuses
décidées
sous diverses
formes

Gers	32	
Gironde	33	Rassemblement à 11h devant la préfecture soutenu par l'UD. Demande d'audience auprès du Préfet. => Nous n'étions pas très nombreux mais j'ai trouvé ça revigorant malgré tout notre mobilisation a été intense mais sur une très courte période
Hérault	34	17/11/20 : demande d'audience à la préfecture 10h + rencontre avec la presse à 11h30. Rassemblement devant sous préfecture.. Demande d'audience ARS sur la situation dans les EHPAD. CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR, LSR
Ille et vilaine	35	pour le 17/11 : Maintien du rassemblement unitaire, au départ, devant la préfecture avec demande d'audience. Sont en attente de la reponse des autres orgas dans cette nouvelle situation. Si reponse négative, la CGT fera seule. A Redon, CGT et FSU interpellation du député avec remise d'une motion. Avec UD, l'USR mettent la pétition de l'UCR en ligne sur le site de l'UD. INFOS RECUES PAR FO : Tout est annulé, attente de la réunion nationale du G9. => délégation accordée à l'Intersyndicale à la préfecture de Rennes
Indre	36	INFO FO : tract CGT, FO, FSU, solidaires, FGR. Audience à la préfecture à 16h précédée par une conférence de presse à 15h30
Indre	36	
Indre et Loire	37	Délégation commune UD, USR en visio conférence avec les députés LREM sur le PLFSS suite à un courrier.
Isère	38	Prévision de rassemblement à Grenoble avec l'ensemble des orgas pour faire signer. Si suffisamment de monde -> manif jusqu'à Préfecture. Demande d'audience en préfecture pour remise des cartes pétitions. 16/11 : Suite à une visio conférence avec 8 orgas de retraités de l'Isère, il a été décidé les actions suivantes :- Continuer à faire signer la carte pétition qui a été imprimée en 3000 exemplaire par nos soins et ventilé dans les UL et sections syndicales principalement par la CGT avec envoi du tract commun et du tract CGT.- Demande d'audience au préfet de l'Isère et nous sommes reçus à 10h30 le 17/11 par le directeur du cabinet- Communiqué de presse aux médias avec déjà un article dans le Dauphiné Libéré passé ce jour (en PJ) et une interview du responsable FO par téléphone pour France Bleue Isère qui doit passer le 17/11 sur les ondes.- Lettre aux députés de l'Isère (en PJ)- FO, FGR-FP et Solidaires ont maintenu l'appel à un rassemblement de militants devant la préfecture pour le 17/11 à 14h30 et ils ont eu l'accord de la préfecture. Mais pour nous il ne nous a pas semblé opportun de s'y joindre du fait de la situation de crise sanitaire sur le département. D'autant que comme nous sommes reçus le matin en préfecture.
Jura	39	
Landes	40	17 /11 : une réunion intersyndicale par mail. décider de faire un tract commun en prenant celui de l'intersyndicale. Délégation à la préfecture pour déposer tract et pétition. l'UL de Boucau Tarnos fait des distributions de tracts. Demande d'audience auprès du Préfet et tract synthétique pour retracer notre mécontentement. Audience auprès de la directrice de cabinet à 11h30. La délégation était composée par la CGT Marie- Françoise Bernadet et Jean-Louis Delaune, FO Nicole Mengelle, CFTC Jean-Paul Bauzet, FSU Bernard Bocquet, LSR Jean Pierre Dumartin. Nous avons été reçu par la directrice de cabinet de la Préfecture Madame Samson
Loir et Cher	41	
Loire	42	
Haute Loire	43	
Loire Atlantique	44	INFOS RECUES PAR FO : Pétition en ligne, tract et pétition sur les marchés. Délégations le 17 à la Préfecture et sous-Préfecture. CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR. Communiqué de presse CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR.
Loiret	45	
Lot	46	Intersyndicale : rencontre avec le Préfet à 10h.
Lot et Garonne	47	
Lozère	48	
Maine et Loire	49	INFOS RECUES PAR FO : Communiqué CGT, FO, FSU, FGR-FP, LSR
Manche	50	
Marne	51	lettre envoyée au préfet et député. Le 17/11 rassemblements annulés, lettre des 9 par internet aux 8 parlementaires et 5 (sous-)Préfectures en signalant la disponibilité pour les rencontrer...
Haute Marne	52	
Mayenne	53	05/11/20 : Concernant le 17, constatant la difficulté à se rassembler, il évoque la proposition d'une délégation intersyndicale mais pense que le Préfet va refuser. Le 17/11 Lettre au préfet CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, solidaires, FGR, ISR
Meurthe et Moselle	54	17/11 : Sur le 17 prenant en compte le confinement l'intersyndicale a été annulée tout comme la signature de la pétition sur les marchés.
Meuse	55	
Morbihan	56	
Moselle	57	17/11 : rassemblement place de la république 14 Heures et délégation en préfecture avec Meurthe et Moselle
Nièvre	58	communiqué de presse + lettre aux parlementaires. Manifestation le 17 à Nevers.
Nord	59	
Oise	60	
Orne	61	Possibilité d'interpellation des élus (Préfet et sous préfet). 3 rassemblements envisagés : Argenton, Alençon et Flers.
Pas de Calais	62	
Puy de Dôme	63	
Pyrénées Atlantique	64	
Hautes Pyrénées	65	
Pyrénées Orientales	66	
Bas Rhin	67	Envoi du courrier aux parlementaires CGT, FO, CGC, FSU, Solidaires, FGR
Haut Rhin	68	
Rhône	69	manif envisagée le 17/11/20. INFOS FO : envoi d'un courrier commun à la Préfecture et aux élus du département avec demande d'audience. Il n'y a pas eu possibilité d'une délégation commune pour aller voir le préfet. De ce fait, FO ira seul et informera.
Haute Saône	70	

Saône et Loire	71	
Sarthe	72	INFOS RECUES PAR FO : Communiqué de presse, au LSR, ARAC.
Savoie	73	Motion au Préfet par CGT, solidaires, FGR, UNIR, FC => rassemblement sans FSU, délégation Préfet CGT, FO, FSU, Solid Le préfet à reçu une délégation. => environ 100 participants - CGT, Solidaires et FO.FSU et UNSA a Délégation de 6 personnes à l'audience en préfecture : 2CGT, FSU,
Haute Savoie	74	
Paris	75	Rassemblement abandonné Conférence de Presse, motion et demande d'entrevue au Préfet Courrier à 9 députés et 12 sénateurs signé par les 9 et envoyé par
Seine Maritime	76	Interrogations sur la mobilisation possible du 17 ma Préfecture, avec Point presse. Réunion intersyndicale le 2 novembre. Conférence de Presse.
Seine et marne	77	L'intersyndicale le 13 pour demande de RdV Préfet Point de presse
Yvelines	78	Intersyndicale FSU, FGR, Solidaire LSR, CGT senateur
Deux sèvres	79	
Somme	80	INFOS REUES PAR FO : Demande de reporter le 17 r Lettre aux députés et à la Préfete
Tarn	81	Pas de rassemblement possible le 17.
Tarn et Garonne	82	
Var	83	Manif à Toulon.
Vaucluse	84	L'USR 84 a fait une conférence de presse avec FO S Le 17, les 4 OS seront reçus en préfecture, et l'USR CGT est sollicit Les 4 OS ont pris la décision de ne pas faire de rassemblement dev => Les camarades de l'USR du Vaucluse ont été reçu hier par le dir Solidaires, FGR FP pour porter les revendications des retraités.
Vendée	85	INFOS FO : lettre au député CGT, FO, FSU, solidaires => lettre aux députés CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR, LSR
Vienne	86	
Haute Vienne	87	Pas de possibilité d'organiser une manifestation le : Difficultés d'organiser les militants du fait des consignes du confir
Vosges	88	
Yonne	89	
Territoire de Belfort	90	
Essonne	91	Demande de rendez-vous
Haut de Seine	92	
Seine Saint Denis	93	Vu avec FSU pour lettre aux parlementaires et initia Problème FSU sur salaires
Val de Marne	94	Communiqué de presse et courrier préfet
Val d'Oise	95	FSU, Solidaire, Fo communiqué presse, courrier Pre
Corse du Sud	2A	Rien de fait sur le 17 ni sur la carte pétition.
Haute corse	2B	pour le 17 : rassemblement envisagé devant la préfe